

**Conseil
Municipal
Du
05/09/2006**

Réuni à la Mairie de
Villeparois à 20
heures 30

Sur convocation
adressée par le Maire
aux conseillers
municipaux
le 31/08/2006
et avis affiché à la
porte de la mairie ce
même jour

Nombre de
conseillers en
exercice : **10**

Président de séance

**Le Maire,
Michel BOURGEOIS**

Secrétaire de séance

Bruno MICHEL

**DELIBERATION
N° 34**

DOSSIER
REFERENCE

Déposée le
/ / 2006
à la Préfecture de la
Haute-Saône

Affichée le
: / / 2006
A la porte de la Mairie

Annexes :

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SAÔNE**

COMMUNE DE VILLEPAROIS

* * *

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

* * *

L'AN DEUX MILLE SIX, LE SEIZE FEVRIER, le Conseil Municipal de la Commune de Villeparois s'est réuni à 20 h 30, au lieu habituel de ses séances, sur convocation légale adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS: M BAGUET Thierry, M. BERSOT Alain, M. BOURGEOIS Michel, Mme JEANPIERRE Jacqueline, Mme LYAUTEY Janine, M. MICHEL Bruno, M. ROCHE Patrice, M. VINCENT Olivier.

**ETAIENT EXCUSES OU
ABSENTS** :

Mme GARNIER Martine,
M. POUGET Jean-Pierre,

Pouvoir donné à :

M BAGUET Thierry,

Projet d'extension du domaine forestier confié à l'ONF

Rapporteur : Le Maire

Je vous rappelle que par délibération N°37 du 29/9/2005 vous avez demandé à l'ONF l'élaboration d'un nouveau programme d'exploitation de notre forêt communale.

Par ailleurs, nous avons acquis ces dernières années les parcelles cadastrées ZA17 d'une surface de 47 ares 60 centiares et ZA 12 d'une surface de 50 ares 60 centiares, attenantes au domaine forestier actuel et boisé.

De plus, nous avons procédé en 2006 au reboisement de la parcelle ZA12 et l'extrémité de la parcelle ZA10 également communale et contiguë au domaine forestier.

Je vous propose donc d'étendre le périmètre du domaine forestier géré par l'ONF à ces trois parcelles.

Décision :

Exprimées : 9
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 9

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve l'extension du domaine forestier géré par l'Office National des Forêts, aux parcelles cadastrées section ZA

N° 10 d'une surface de 1 hectare 18 ares 70 centiares,
N° 12 d'une surface de 50 ares 60 centiares,
N° 17 d'une surface de 47 ares 60 centiares,
attendant au domaine forestier communal actuel

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Les membres du Conseil,

Le Maire,

Michel BOURGEOIS